

**Commune mixte
2733 Pontenet**

Tél. 032 / 492 28 44
Fax 032 / 492 31 37

CONVOCATION

à l'assemblée communale ordinaire de printemps,

mardi 21 juin 2011 à 20 heures à la salle communale

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes 2010
2. Arrêtés de comptes : PGEE (assemblée du 28.06.2001) / crédit d'engagement pour la réfection du passage à niveau (12.06.2007) / (assemblée du 11.12.2007) / crédit d'engagement pour la participation de la commune à la construction d'un giratoire à la route cantonale (assemblée du 11.12.2007) / agrandissement de la fosse à purin (assemblée du 05.12.2006) / rénovation et achat de jeux à la place de jeux (assemblée du 01.12.2009)
3. Discuter et éventuellement approuver un crédit de fr. 10'000.- pour une étude de faisabilité d'une zone de 30 km/h au village
4. SECTA (Syndicat d'alimentation en eau potable du centre de la vallée de Tavannes) :
 - Présentation du Plan général d'alimentation en eau (PGA)
 - Présentation et approbation du nouveau Règlement d'organisation
5. Informations diverses du Conseil
6. Divers et imprévu

Les comptes 2010 et les documents concernant le point 4 sont déposés publiquement au Secrétariat communal, 30 jours avant l'Assemblée communale où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans le délai de 30 jours après l'Assemblée communale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès du Préfet du district de Courtelary.

Le procès-verbal de cette Assemblée sera déposé publiquement du 27 juin 2011 au 16 août 2011 au Secrétariat communal.

Pontenet, le 12 mai 2011

CONSEIL COMMUNAL